

# LE COURRIER DES AGRICULTEURS

MARS 2009  
VOL. 4 N° 1

Publié à l'intention des 125 députés de l'Assemblée nationale



L'Union des producteurs agricoles

## RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE SUR LA FINANCIÈRE AGRICOLE

Journée de sensibilisation des députés, le jeudi 12 mars 2009

### Mise en contexte

L'Assemblée nationale a repris ses travaux ce mardi. Dans le contexte actuel de tumulte économique, les députés seront fort occupés, car les décisions qu'ils prendront conditionneront le positionnement du Québec au sortir de la crise. Les producteurs agricoles et forestiers sont conscients des lourdes responsabilités que devront assumer les parlementaires pendant la présente session.

Si leurs représentants sont aujourd'hui à l'Assemblée nationale, c'est que le secteur agricole, qui est sans doute le premier, avec le secteur forestier, à avoir subi les contrecoups d'une économie en mouvance, doit définir avec le gouvernement les outils financiers qui seront à sa disposition pour les prochaines années.

Le temps est en effet venu pour le gouvernement de conclure une nouvelle convention avec La Financière agricole du Québec (FADQ) et de définir ses modes d'intervention en matière de sécurité du revenu en agriculture. L'issue de ces travaux aura une incidence certaine sur le dynamisme et la vitalité du secteur.

Les rencontres qui se tiennent aujourd'hui visent à sensibiliser et informer tous les députés siégeant à l'Assemblée nationale sur la vision et les attentes des agriculteurs et agricultrices dans ce dossier, crucial pour l'avenir de l'agriculture certes, mais aussi pour celui de l'ensemble de la société québécoise.

### AU QUÉBEC, L'AGRICULTURE C'EST...

- ✓ 42 500 agriculteurs et agricultrices établis sur 30 000 fermes;
- ✓ L'activité la plus importante du secteur primaire avec des ventes de 6,9 G\$;
- ✓ 65 000 emplois directs;
- ✓ 484 000 emplois dans l'ensemble du secteur agroalimentaire, ce qui représente 12,6 % de la main-d'œuvre active du Québec;
- ✓ des investissements (immobilisations) de l'ordre de 626 M\$ par année dans toutes les régions du Québec;
- ✓ plus qu'une activité économique! Si elle a comme mission première de nourrir la population, elle contribue également à soutenir la vitalité sociale et culturelle des communautés rurales.

### AU QUÉBEC, LES BOISÉS PRIVÉS...

- ✓ appartiennent à 129 000 Québécois et Québécoises;
- ✓ représentent 11 % du territoire forestier productif total du Québec;
- ✓ contribuent à près de 20 % de l'approvisionnement des usines de transformation du bois;
- ✓ génèrent des ventes de bois qui s'élèvent à près de 400 M\$ par an;
- ✓ entraînent des investissements annuels de plus de 55 M\$;
- ✓ créent 29 000 emplois directs, dont la majorité en région;
- ✓ sont à la base d'une importante industrie de villégiature et de récréation.



### La Financière agricole en bref

Au cours de l'année 2000, le gouvernement du Québec sanctionnait la Loi sur La Financière agricole et annonçait l'octroi d'une enveloppe prédéterminée pour le financement et la modernisation des outils financiers propres au secteur agricole. Une clause de la convention prévoyait également qu'en cas de circonstances exceptionnellement défavorables, le conseil d'administration de l'organisme pouvait demander au gouvernement d'intervenir avec des fonds supplémentaires.

La création de La Financière, sur la base d'un partenariat unique avec le monde agricole, a permis de regrouper l'expertise de la Régie des assurances agricoles et de la Société de financement agricole, de créer une plus grande synergie et de faire de ce nouvel organisme un véritable levier pour le développement du secteur.

Il est désormais possible de mieux cibler les interventions et d'adapter plus rapidement les programmes pour répondre aux besoins du secteur.



Le tableau ci-dessous présente les résultats des interventions de la FADQ depuis sa création en 2001.

#### PRÊTS AGRICOLES ET FORESTIERS

2001-2002	2007-2008
Valeur des prêts garantis	
4 MM\$	4,3 MM\$
Solde du fonds	
8,6 M\$	93,4 M\$

#### ASSURANCE RÉCOLTE

2001-2002	2007-2008
Valeurs assurées	
780 M\$	1 MM\$
Solde du fonds	
52,2 M\$	106,8 M\$

#### ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES

2001-2002	2007-2008
Valeur assurées	
3 077,8 M\$	3 535,8 M\$
Solde du fonds	
- 32,3 M\$	- 779,7 M\$



Au cours des sept dernières années, la FADQ a également bonifié et adapté ses interventions auprès des jeunes en mettant en place le Programme d'appui financier à la relève agricole. Ce dernier contribue à faciliter l'accès à la propriété afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de s'établir en agriculture, que ce soit à la suite d'un transfert ou d'un démarrage d'entreprise. Au cours des trois dernières années, quelque 1050 jeunes ont bénéficié de ces aides.

#### L'APPUI À LA RELÈVE AGRICOLE

	2001-2002	2007-2008
Établissement	7,2 M\$	9,8 M\$
Démarrage	-	1 M\$
Encadrement	-	0,6 M\$

Enfin, la FADQ gère les programmes fédéraux de gestion des risques ainsi que ses programmes complémentaires de soutien du revenu, dont les programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA).

## Pour remettre les pendules à l'heure

N'eut été des récentes crises qu'a traversées le secteur agricole, le budget de la FADQ aurait dégagé une réserve de plusieurs millions de dollars. En effet, à la fin de son cinquième cycle budgétaire, La Financière avait accumulé une réserve de 55 M\$ pour faire face à des besoins grandissants dans les dernières années de l'entente.

Cela est aussi vrai pour les compensations versées par le biais des programmes ASRA. Comme le démontre le tableau ci-contre, si l'on tient compte des éléments sous le contrôle de la FADQ, on observe que des économies de 191 M\$ ont été réalisées grâce à une gestion saine et efficace des programmes.

**Accroissement des coûts à l'ASRA**

IMPACT SUR LES COMPENSATIONS À L'ASRA DE 2001 À 2007					
VOLUME (\$)	MODELES (\$)	PRIX MIN. (\$)	S.O.S. (\$)	TAUX DE CHANGE (\$)	COÛTS D'ÉNERGIE (\$)
367 110 346	(684 866 749)	(4 221 394)	131 107 556	981 222 257	396 924 826
(190 870 241)				1 378 147 083	
Sous le contrôle de la FADQ				Hors du contrôle de la FADQ	

- La valeur des volumes assurés a cru de 14,9 %, ce qui s'est traduit par des compensations additionnelles de 367 M\$. (Cette croissance de 2 % par année est normale pour un secteur qui n'est pas en phase de dévitalisation).
- Par contre, la révision des modèles de coûts de production a, quant à elle, capté des gains d'efficacité de 685 M\$.
- L'instauration de prix minimums dans les régimes pommes et pommes de terre a permis des économies de 4 M\$.
- Enfin l'actualisation du salaire de l'ouvrier spécialisé dans le calcul des coûts de production s'est traduite par des compensations additionnelles de 131 M\$.

- Du côté des éléments hors de contrôle de la FADQ, l'augmentation de la valeur du dollar et la hausse vertigineuse des coûts des produits pétroliers ont, accru l'intervention des différents régimes de 1,4 GS.

Déjà en 2004, à la suite de la crise de l'ESB et en raison de l'effondrement des prix dans le secteur céréalier (lié à des subventions américaines élevées), le conseil d'administration de la FADQ avait sonné l'alarme en demandant au gouvernement d'intervenir en vertu de la clause des circonstances exceptionnellement défavorables (251 M\$).

De plus, le sous-financement et le manque de souplesse des programmes fédéraux de sécurité du revenu ont amené des dépenses supplémentaires imprévues de 70,5 M\$/année pour La Financière agricole.

Tous les plans d'affaires et de développement déposés par le conseil d'administration de la FADQ au gouvernement depuis 2004 font état du sous-financement chronique de l'organisme. Le gouvernement n'a pas agi, préférant accroître le régime d'emprunt de La Financière ce qui l'a placée dans une situation intenable.

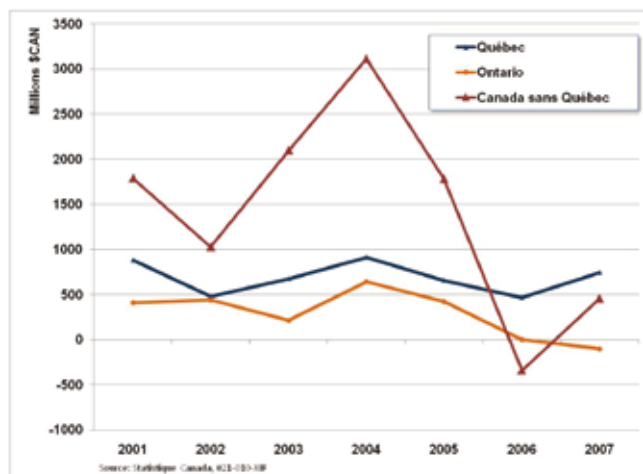
Malgré la crise qui sévit depuis quelques années, l'agriculture québécoise réussit à tirer son épingle du jeu, tout en gardant des fermes à dimension humaine. En effet, le Québec s'est doté, au fil des ans, d'outils qui lui permettent de maintenir sa spécificité (mise en marché collective, gestion de l'offre et programmes de soutien du revenu). Grâce à ces outils, les agriculteurs québécois :

- ✓ bénéficient d'un revenu généralement plus stable et plus élevé que leurs homologues canadiens;
- ✓ tirent une plus grande part de leur revenu familial de leur entreprise agricole que les agriculteurs canadiens et américains.

Il va sans dire que l'affaiblissement de l'un ou l'autre de leurs outils collectifs entraînerait inévitablement la fin du modèle agricole québécois tel qu'on le connaît.

Mentionnons aussi que les dépenses publiques allouées au secteur agroalimentaire québécois, per capita, sont en deçà de celles versées au Canada et aux États-Unis. De plus, les dépenses du MAPAQ, consacrées à l'agriculture, ont été constantes au cours des 17 dernières années (558 M\$ en 1992, 550 M\$ en 2007p). Pendant la même période, la valeur de la production à la ferme a plus que doublé.

**Évolution du revenu net total agricole  
Québec, Ontario, Canada sans Québec 2001-2007**



**Pourcentage du revenu agricole  
dans le revenu familial total - 2005**

Québec	39 %
Canada	21 %
Ontario	18 %
États-Unis (2003)	11,5 %

Sources : Statistiques sur les revenus des familles agricoles, 2005, catalogue 21-207-X et Info-Transfert, juin 2006

**Dépenses publiques en soutien  
au secteur agroalimentaire  
(\$U.S./capita, 2006)**

Québec	172,3
Canada	214,6
États-Unis	313,1

Source : Statistique Canada, 21-010-XIF, ERS-USDA

## Notre vision et nos attentes

*Les chefs des trois principales formations politiques au Québec sont conscients des enjeux liés au renouvellement de l'entente sur La Financière agricole. D'ailleurs, lors de la dernière campagne électorale, ils se sont tous engagés à « mettre en place rapidement un comité d'orientation bipartite (UPA-État) chargé de redéfinir les modes d'intervention en matière de sécurité du revenu, et de proposer une nouvelle convention sur La Financière agricole du Québec ».*

*De plus, tous ont reconnu « qu'il est dans l'ordre des choses que tous les producteurs agricoles du Québec, peu importe le secteur dans lequel ils œuvrent, puissent tirer de leur production un revenu leur permettant de couvrir leurs coûts de production, incluant une rémunération adéquate comparable à d'autres secteurs semblables ».*

*Il va sans dire qu'un tel objectif ne pourra être atteint que si l'on règle le problème de sous-financement chronique de la FADQ et qu'on clarifie la clause sur les circonstances exceptionnellement défavorables.*

*Pour l'UPA, les programmes de sécurité du revenu doivent s'insérer à l'intérieur d'une vision de développement permettant d'assurer la rentabilité et la compétitivité des fermes québécoises.*

*Dans cette optique, elle s'engage à proposer, au gouvernement du Québec, des solutions porteuses d'avenir et adaptées à la réalité vécue par les producteurs et productrices agricoles. À cet égard, nos positions sont les suivantes :*

- *Maintenir les programmes ASRA pour les secteurs déjà couverts avec des ajustements permettant de générer des économies (ce qui pourra comprendre des mesures de plafonnement à l'ASRA);*
- *Établir et mettre en œuvre des plans de développement sectoriel visant l'amélioration de la compétitivité des entreprises agricoles (amélioration des prix et réduction des coûts).*
- *Couvrir tous les secteurs par le biais de différents programmes complémentaires adaptés à chaque production.*

## Quand on se compare...

Le 14 décembre 2006, le gouvernement du Québec et Alcan annonçaient l'implantation d'une nouvelle aluminerie au Saguenay-Lac St-Jean qui créera 740 emplois directs. La contribution gouvernementale est complexe, mais le coût total est estimé à 3,19 MMS\$, soit l'équivalent de 249,2 M\$ par année durant 30 ans, ou 336 700 \$ par année par emploi au cours de la même période. (Source : Gérard Bélanger et Jean-thomas Bernard, Département d'économie, Université Laval, Québec)

En décembre 2008, le ministre fédéral de l'industrie a annoncé qu'Ottawa et Queen's Park s'étaient entendus sur un plan d'aide de 2,8 MMS\$ américains (ou 3,5 MMS\$ canadiens) pour l'industrie automobile canadienne. La contribution équivaut à un somme de 260 000 \$ par emploi direct.

Selon l'institut de la statistique du Québec, le secteur agricole représente 65 000 emplois directs. Le budget alloué à La Financière agricole du Québec est de 305 M\$, soit l'équivalent de 4 700 \$ par emploi. (Source : Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, Édition 2008)



**L'Union des  
producteurs  
agricoles**